

**Rencontre référents du CdTL à la suite
du rapport d'activité 2025 présenté en CM en octobre**

Notes du lundi 8 décembre 2025

*Référent.e.s présent.e.s : Yves Ninet, Thierry Piccoli, Clément Durand, Caroline Cesbron
Elu.e.s présent.e.s : Guillaume Lissy, Clémence Aubert, Véronique Blanc, Thomas Greslou
Services municipaux présents : Rodolphe Dalban, Fanny Crouzet*

Messages transversaux à l'ensemble des groupes

- Travail rigoureux et précieux : vos contributions ont eu un impact réel, notamment dans l'évolution du projet Cœur de ville. Des propositions structurantes ont été reprises, renforcer la centralité autour du tram, la place des familles, et la qualité des cheminement.
- Votre rôle d'alerte a été décisif, ex du ruisseau des Arcelles, désormais intégré au plan de restauration du bassin versant.
- Vos propositions indispensables à l'action et la réflexion : balade urbaine, doc repères, évaluation du plan d'action mobilité, décroutages, don d'arbre, ombrières,

Groupe mobilités :

Bilan du plan de mobilité

- **Tableau d'évaluation du bilan du plan de mobilité (actions en verts/oranges/rouges)**
- **Quels sont les leviers d'action de la commune pour faire avancer les propositions?**

Ce plan a mis en évidence les points noirs et fait des propositions d'actions pour améliorer les mobilités douces sur la commune. Les actions proposées reposent sur des compétences communales et métropolitaines mais aussi sur le changement de comportement des usagers.

Les leviers d'action sont plus faciles à mettre en œuvre sur nos compétences. Sur les 38 actions, 16 sont directement de notre compétence : les campagnes de sensibilisation à la sécurité et au partage de l'espace public, les aménagements légers sur l'espace public communaux (parc), de l'éclairage ou des traçages au sol. Nous pouvons mobiliser l'enveloppe **PROXI Métro** pour intervenir sur les traçages mais celle-ci est peu élevée et nous devons **prioriser les actions**.

Pour les aménagements plus lourds — requalification de voirie, création ou élargissement de trottoirs, aménagements structurants pour les pistes cyclables — la commune doit porter ces demandes au niveau métropolitain (PDM/SMMAGG). Ces

choix **se discutent et se planifient à l'échelle des 49 communes**, et nous ne sommes donc pas systématiquement prioritaires.

Nous pouvons aussi activer le levier citoyen : Impulser des dynamiques locales, mobiliser les habitants, les parents d'élèves, les associations (les vélobus, ou les cheminements scolaires sécurisés). La mobilisation citoyenne est parfois importante pour légitimer et accélérer certains projets.

Grâce au travail du groupe Mobilité, nous avons une vision claire de l'état d'avancement du plan. À nous, en tant qu'élus, de maintenir ce lien avec les services techniques, de faire vivre le tableau de bord, et de nous assurer que chaque projet continue à avancer, qu'il soit vert, orange ou rouge.

Axe vélo Catane / Lupatoto :

Cet axe cyclable a bien été identifié comme prioritaire dans le Schéma métropolitain pour une requalification. Mais plusieurs projets d'aménagement à venir montrent qu'une réflexion plus globale est nécessaire et qu'un début d'aménagement aujourd'hui ne serait pas forcément judicieux.

- Le projet du cœur de ville, notamment sur la partie entre la place Aguiard et de Graine d'Alice qui va nous permettre de requalifier les espaces piétons et peut-être cycles
- Les lourds travaux de reconstruction du collège prévus prochainement qui vont faire évoluer les accès sur la Houille Blanche

Il s'agit d'un axe stratégique, car il doit permettre de rejoindre le réseau principal reliant Seyssins à Fontaine via l'avenue de Coubertin. Un premier marquage bleu a déjà été réalisé.

Signalisation M12 : Elle a été installée fin novembre sur plusieurs carrefours conformément à l'arrêté permanent pris par la commune.

Pour 2026, le groupe mobilité pourra aussi choisir d'axer ses efforts sur les changements de comportements en termes de mobilité : sujet sur lequel la mairie a la main.

Groupe biodiversité :

Le groupe participe à de nombreux groupes de travail => d'autres personnes à mobiliser par cet intermédiaire

- Plan d'action ENS Moucherotte :

Les membres du conseil du temps long sont invités lors du **comité de site** qui a lieu chaque hiver. Le prochain aura lieu en février 2026

Quels sont vos retours de cette participation? Qu'en avez vous retiré? (idem pour les réunions PAEN)

- **Suivi PAEN - Périmètre de protection des espaces naturels et forestiers + Plan d'action.**

Feuille de route 2025 –le groupe est prévenu quand il y a des réunions organisées : les conflits d’usage, sur la sensibilisation des propriétaires de foncier agricole.

- **Inventaires / mieux connaître notre patrimoine naturel**

- **Faune/Flore/Champignons** : Un inventaire est en cours par la société mycologique de Seyssinet-Pariset. Le groupe peut entrer en contact avec M. Marseillan et M. Nicolino Bernard - nicolinobernard@orange.fr
- **Suivi ABC avec le Parc naturel régional du Vercors => Suivi du travail sur l'inventaire des haies** – le lien est fait avec le groupe changement climatique + le groupe peut participer au choix de la thématique ou s’impliquer dans d’autres inventaires
- **Recensement des arbres du parc Lesdiguières : parcours péda ?**

Beaucoup d’inventaires sont en cours, faire le lien, valoriser l’existant

- **Nettoyage des déchets sauvages à Pariset (en lien avec le club de rugby?) :**

Le site « déchets automobiles des Vouillants » : reprendre le projet de le nettoyer et prendre contact avec, en première intention, les pompiers qui pourraient couper ces véhicules, le club de rugby ou une autre équipe sportive pourrait s’occuper de transporter les déchets dans la benne de récupération.

Le groupe prévoit de faire une visite de site et de prendre des photos pour pouvoir présenter les travaux à faire.

➔ Soutien de la commune en ce sens et accompagnement.

Une réussite : Votre alerte sur le défaut d’entretien du ruisseau des Arcelles - Travail et terrain avec M. Jacon et M. Plantier Hugues de GAM a permis l’inscription d’un budget dans le Plan pluriannuel de gestion et programme de restauration des cours d’eau : Bassin versant Vercors nord - Cf. ACTION 154 : REMISE EN FOND DE TALWEG DES ARCELLES

Groupe urbanisme :

- **Retour sur le document “repères”**

L’écriture de ce document a été un travail exigeant. Écrire à plusieurs, c’est confronter ses idées, débattre, chercher des compromis, accepter de reformuler mais c’est aussi prendre le temps d’écouter, de comprendre les points de vue de chacun.

Nous nous sommes engagés que ce document trouve sa place dans les **projets de la commune**. Pas comme un outil figé, mais un repère vivant, qui continue de faire dialoguer citoyens, élus et techniciens, autour d’une ambition commune : **améliorer durablement la qualité de vie à Seyssinet-Pariset**.

Retour rapide sur le contenu

1 - Nature et biodiversité

- Poursuivre les actions engagées : renaturation, forêt urbaine, essences adaptées.
- Renforcer les continuités écologiques (Vouillants ↔ Drac), en lien avec l'OAP « corridors ».
- Remettre en valeur les cours d'eau (Arcelles).
- Intégrer les risques naturels dans le bâti (ville éponge, constructions résilientes).

2 - Usages et usagers

Préserver une ville de proximité et de services dans un contexte de baisse démographique.

Propositions phares :

- Maison de santé & médiathèque (déjà engagées).
- Penser les maisons de quartier comme des lieux de rencontre, pas forcément des bâtiments.
- Réflexion sur un marché couvert.
- Développer un habitat abordable, pour les familles et les personnes âgées.

3-Qualité de vie et composition urbaine

Ville construite par opportunités foncières → nécessité de cohérence.

Propositions phares :

- Crédit d'îlots apaisés (autour écoles, Pariset, Village).
- Définir les critères de qualité architecturale.
- Préserver les vues ; favoriser les parkings semi-enterrés.
- Débat raisonnable sur les hauteurs : acceptable si bien située et travaillée.

4- Mobilités

Importance des axes Vercors ↔ vallée.

Besoin d'un plan de déplacements communal, intégré au schéma Métropole.

Lien direct avec la réflexion sur les îlots apaisés.

- Suite du document repères:

1 - Analyse des services prévue cet hiver sur les propositions/recommandations : lien avec des orientations, des réflexions

2 - Retour politique

3 – Pour la suite

- Les élus proposent au référent du groupe de confronter ce travail à un projet concret : l'aménagement de la place de la poste « entrée de ville ». Ce serait l'occasion de créer du dialogue/ tester la grille de ce document repères.

- La réponse donnée est que c'est une proposition très intéressante de co-construire de manière concrète, mais que le projet de la place de la Poste semble trop technique pour être intéressant pour tester la grille.
- Il semble plus opportun au groupe de travailler sur les continuités vertes entre le Drac et le Vercors, en écho au travail du groupe *Adaptation au changement climatique*. Ce dialogue communal pourrait aussi servir la demande de plus de compensations pour les travaux du PAPI Drac.

Groupe adaptation au changement climatique :

- **Les pieds d'arbres :**

Les travaux pour ceux de devant le lycée ne devraient pas tarder (nous n'avons pas la date) avec 31 arbres décloutés.

Prévoir d'autres lieux à prioriser.

- **Cheminements ombragés :** A préciser sur une carte et à intégrer les sections stratégiques dans le travail sur les OAP corridors

- **Permis de végétaliser (jardinons nos rues) :**

A voir comment cela pourra être intégré au prochain mandat mais ils peuvent commencer à localiser les lieux, mobiliser les citoyens

+ une demande d'un collectif d'habitants pour jardiner 2 espaces verts rue des fleurs : cela pourra être une forme de test.

- **Rencontre avec les arbres citoyens : A planifier par les habitants**

Sujet commun à tous les groupes :

- **Papi Drac :**

Le groupe reste en attente car ils souhaiteraient un RDV avec l'équipe Symbhi pour demander plus de compensations sur notre commune qui sera la plus impactée par ces travaux.

Fanny a déjà fait la demande à Claire Godayer mais ils ont pensé répondre en organisant les réunions publiques d'octobre. Alors que le conseil du temps long attendait un RDV en petit comité.

Avoir si on peut compléter avec un courrier cosigné Maire et conseil du temps long pour réinsister sur notre besoin de voir plus d'espaces renaturés – propositions trop maigres à ce jour.